Une rixe, rue du Tilleul. — Comme la plu-part des rixes, celle qui a eu lieu, vendredi, à neuf heures du soir, entre les frères Jean et Nico-las Strazeele, rae du Tilleul, est survenue à la

suite d'une discussion.

De la discussion jaillit la lumière, dit un pro-verbe; on pourrait ajouter; et souvent aussi les

compe de poings.

Un rassemblement de près de cinq cents personnes s'éait formé. La lutte allait tourner au tragique quand un agent de police arriva. Les témoins racontèrent que ce pugilat durait depuis, lus d'une

raconterent que of pre-bette.

Quand l'agent, non sans peine, réussit à séparer les deux combattants, ceux-ci purent à peine se soutenir. On les a conduits au poste de la rue Sainte-Elisabeth.

Arrestation d'un expulsé. — Depuis quel-ques semaines il no se passe pas de jour sans que la police ne découvre la retraite de quelque ex-

pulse.

C'est ainsi que jeudi matin, un agent a reconnu na manceuvre maçon, agé de 30 ans, François Claus, expulsé de France depuis le 24 juillet 4878.

Cet individu a fait connaître son idendité et a été conduit vendredi matin, à Lille pour être mis la disposition de M. le Procureur de la République.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Donatien Cocheteux, à l'âge de 57 ans, domeurant rue de Rohan, 34. Ses funérailles auront lieu lundi 26 courant, à 9 heures 1₁2, en l'église Saint-Martin.

— On annonce aussi la mort de M. Jérôme Trontesaux, marchand de charbons, décédé à Leors, à l'àge de 62 ans. Ses funérailles auront lieu lundi 26 courant, à 10 heures 12, en l'église de

Flors. — Jeudi matin, un générateur du poids de 30.000 kilog., trainé sur un diable par 1/1 chevaux, expédié par la maison Villette, constructeur à Lille, à une maison de Roubaix, a versé sur le bord du fossé de la route au Petit Wasquehal.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes et les dégâts purement matériels se bornent à très peu de chese; le plus grand dommage est le retard apporté dans la livraison.

Cet accident est dû non au tramway, comme le disent plusieurs de nos confrères, car la voie est à huit mètres de l'endroit où a eu lieu l'accident, et il ne passait aucun car, au moment de l'accident; mais bion à l'état de la chaussée: pour éviter de passer à l'endroit où on la remanie, parce que le lourd véhicule s'y serait enfoncé, les conducteurs le dirigèrent sur le côté de la route; mais en chassant il déborda dans la partie terrée où le générateur versa sur un tas de matériaux destinés à la route.

On trawaille en ce moment à la remonter, et on espère continuer la route dimanche matin.

Croix. -- Un accident do voiture s'est produit à la Makellerie, rondredi matin.
Une petite fille de cinq ans. L. Mougez, a eu le pied pris sous la roue d'un tombereau chargé de terre et conduit par M. Prosper Desmettro.
Transportée à son domicile, elle a reça les soins d'un docteur, qui n'a constaté aucune fracture, bien que le pied soit fortement endommagé.

Dans toutes les grandes villes, les caux dentinées a l'alimentation publique, contaminées par des infiltrations de toutes sortes, charrient des quanti-tés de germes malfaisants. C'est pourquoi nous conseillons à nos lecteurs et abonnés de faire usage de notre source « Les Célestins » de Vals prime du journal. Envoi de 50 bouteilles contre mandat de 15 fr. adressé à l'administration du journal. Port en sus.

Dents et dentiers. — Nous recommandons à nos lecteurs le Cabinet de M. Le Masson, rue de l'Espérance, 6, Koubaix, pour dents et deniers perfectionnés. Le talent de M. Le Masson est bien connu. Tous ceux qui ont recours à lui, soit pour l'extraction des dents, soit pour les soigner, soit encore pour la pose de dents nouvelles et de dentiers, en font le plus grand éloge. Pas n'est besoin d'aller dans les villes voisines pour ce geni. de traitement, M. Le Masson donne pleine satis, action à ceux qui veulent bien s'adresser à lui.

PILULES GI CQUEL, purgatives. 1:50

TEINTURERIE SONNEVILLE 11, rue du Vieil-Abreuvoir, 11, Roubaix

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT
dans le Journal de Roubaix (grande édition),
et dans le Petit Journal de Roubaix. — La
Maison se charge de la distribution à domicile
à des conditions très avantageuses.

TOURCOING

Le capitaine Trivier à Tourcoing. - Le Le capitaine Trivier à Tourcoing. — Le hard voyageur qui, presque seul, a parcouru toute l'Afrique équatoriale, avait reçu, jeudi, à Lille, un accueil aussi enthousiaste que mérité. Le public tourquennois lui a fait fête hier soir et a donné, à son tour, à l'ardent patriote les témoignages les plus chaleureux de sa sympathie et de son admiration.

Amiration.

M. Trivier est capitaine au long cours, mais il est aussi attaché comme rédacteur spécial à l'un des plus importants journaux du Midi, la Gironde de Bordeaux, et c'est pour le compte de ce journal qu'il a fait ce long et pénible voyage d'exploration à travers ces pays de l'Afrique centrale sur lesquels plane encore le mystère.

Parti de Loango, sur l'Océan Atlantique, le 10 décembre 1888, M. le capitaine Trivier a mis 356 jours pour arriver à Quélimane, sur l'Océan Indien.

La premiere partie de la conference du coura-geux explorateur forme le récit de ce voyage à tra-vers le Congo, le Gabon et les pays soumis a la domination de Tippoo-Tib, récit agrémenté d'a-needotes très attrayantes et de détails topiques. Nous rappellerone à grands traits l'itinéraire suivi par le capitaine Trivier.

Du point de départ, Loango, jusqu'aux chutes Stanley sur le Congo peu ou point d'incidents; de Stanley sur le Congo peu ou point d'incidents; à Brazzaville, le voyageur a été reçu avec beau-coup de cordialité par notre résident général au Congo. A partir des cataractes les populations de-viennent farouches et défantes. A Nijamgoué le capitaine Trivier rencontre un lieutenant de Tip-poo-Tib et n'a qu'à se louer de ses rapports avec lui. Puis il abandonne le cours du fleuve pour se diriger vers le lac Tanganyika, contrées peu explorées, marécageuses, malsaines qui exer-cent une influence néfaste sur sa santé.

A Fouambo, il a la douleur de perdre son fidèle compagnon de route, M. Emile Weissemburger, dont on connaît la fin tragique, et auquel le con-

cier accorde un souvenir ému. capitaine Trivier atteint bientôt le lac Nyanza, puis Malopé et, grace au concours des mission-naires, il descend le Chiré jusqu'à Zambèze et dans le trajet il a une entrevue avec Serpa Pinto è Tchiroumo; il parvient enfin à Quelimane termo

de son voyage.

Dans sa conférence M.le capitaine Trivier aborde des considérations de la plus haute portée et qui méritent d'être signalées d'une façon toute

spéciale.

Il rappelle qu'il y a déjà quelques années, en parlant du Congo belge dans lo bulletin de la Société de Géographie de Rochefort à laquelle il appartient, il assurant que l'enfant de Stanley n'était pas né viable.

En 1886, dans une visite qu'il faisait, à Vivi sur le haut cours du bas Congo, à M. Camille Jansen, administrateur général, il avait pu constater que les nombreux postes établis par Stanley, lors des premières découvertes, avaient été déjà considérablement réduits, par mesure d'économie sans doute.

doute.
En vertu de la conférence de Berlin, l'Etat du
Congo belge n'ayant pas le droit d'imposer les
marchandises curopéennes à l'entrée et n'ayant
aucune production à la sortie, il était bien éviue ses seules ressources consistaient en le n versé annuellement par le roi Léopold. Or aujourd'hui ce million parait de plus en plus pro-blematique, car tout a des limites, même les

fortunes royales : il a donc fallu aviser et c'est

fortunes royales : il a done fallu aviser et c'est alors que s'est formée la zeofèté que l'on sait pour l'exploitation... du pays.

Toujours de rar la conférence de Berliu, nous avons le droit de préemption, c'est à-dire qu'en prévision d'une failito redoutée, et non saus raisen, dès le début, on nous accordait, à nous lee bons voisins, le droit primordial d'acheter, à prix égal, ce pays qui, partant de l'Atlantique, aboutit au Tanganyika... sur les cartes!

» Hélas, ajoute M. le capitaine Trivier, j'ai pu voir par moi-même qu'il na rien été fait pour ce pays dont on réclame aujourd'hui cent millions!

» Si encore il existait tel que le portait le tracé de la conférence allemande, insis il n'en est rien. Tous les jours les Arabes gagnent du terrain. A mon arrivée, en février 1889, ils avaient déjà dépassé Arouhimi sur la rive droite, et Raschid, le neveu de Tippoo-Tib, s'était fortement établi à l'embouchure de la Lamami, sur la rive gauche. Or, jo ne sache pas que le droit international puisse permettre de vendre une propriét déjà au pouvoir de belligérants se considérant comme les maitres du pays.

» Je ne suis pas assez ferré sur les questions juridiques pour me permettre de taxer des agissements de cette nature entre nations. Je laisse donc ce soin à des voix plus autorisées, mans c'est mon devoir, à mei qui suis français sans aucune (inche d'exotisme quelconque, de mettre su garde mes chers compatriotes contre les prétendues richesses du sol dout je n'ai vu trace nulle part. »

Quant à la question commerciale, le capitaine Trivier pense que les essences de bo's et le caset-choue reacontrés par Stanley, n'ont est une marchandise asses précleuse pour être grêvée de ces frais, mais il faut remarquer que ce produit essentiellement africain appartient exclusivement aux Arabes qui entrainent à leur suite une véritable armée de serviteurs qu'ils n'ont pas à payer, et, de plus, la production de l'ivoire diminue dans des proportions considérables. Done, au point de vue du trafie, aucun prôts sérieux à retirer du co

vue du tranc, aucun pront serieux à retirer du Congo.

La troisième partie de la conférence, pour être plus abstraite, n'en présente pas mons d'intérêt. Le capitaine Trivier communique les observations scientifiques qu'il a faites et qui sont d'un très grand prix pour lascience géographique.

Les conclusions de cette remarquable conférence ent une importance telle que nous croyous devoir les reproduire textuellement:

» Pour conclure, dit M. Trivier, jo deis dire que c'est folie, du moins quant à présent, de s'occuper de l'Afrique centrale autrement que géographiquement. Le climat est atroce, la vice est difficile, et, à moins d'une transformation complète des

à moins d'une transformation complète nmes et des choses, l'Européen n'y a aueun

wenr.

» Sur la côte, c'est différent et mois avons la partie bien belle si nous ravons en profiter. Sur l'Atlantique, une administration pratiquement éclairée peut rendre au Gabon son ancienne prospérité : il faut si peu pour atteindre ce but «Sur la plage indienne, depuis Laurenes Marquez jusqu'au cap Delgado, le pays est run l'ortugais, qui, depuis le jour de l'ultimatum de lord Salisbury, semblent ne plus vouloir des tissus angleis, que nos industriels, qui peuvent produire aussi bien et en met. » Sur la côte, c'est différent et nous avons la

semblent ne plus vouloirdes tissus anglais. Que nos industriels, qui peuvent produire aussi bien et mieux que nos bons visitas du nord-ouert se mettent donc à le pesogne, qu'ils transforment leurs métiers, qu'ils donnent des étoftes aussi bon marche qu'à Manchester et nous aurons la soyez-en certains, une source de r'chesse pour nos fabricants, du travail pour leurs ouvrices. «

Cette conférence, souvent interrompue per les plus chalcureux applaudissements, était accompagnée de projections à la lumière oxhydrique d'un grand nombre de vues prises par le capitaine Trivier dans les pays qu'il a pareourus.

En terminant nous saloons l'explorateur plein d'energie et de courage, le généreux rep-éscetant

The terminant nous sations i explorateur piem dénergie et de courage, le généreux rep visentant de la presse française, qui, au péril de ses jours a porté le drapeau de la France jusqu'au cœur de cette mystérieuse Afrique et qui maintanant nous apporte des enseignements dont nous souhaitens qu'on sache tirer profit.

J.-P.-L.

Horloger et bijoutier hollandais. -- Il y a doux Horloger et bijoutier hollandais. -- Il y a deux u trois ans, Guillaume Van Rosembeck, ağ de 10 ns, nê à Hàrlem (Hollande), avait ouvert une moeste boutique d'horlogerie au Pont des Pats. Il fut ondamné une première fois pour complicité de voi ar recel, mais ne fut pas expulsé. Au mois de mars 888, nouvelle condamnation : cette fois, à l'i mois, 888, nouvelle condamnation : cette fois, à l'i mois, sour même délit. C'est lui qui nurait écoulé à l'étranter, une grande partie dex objets, bijoux et couverts largent, provenant d'un vol commis à Seclin ou enirons, en 1887.

argent, provenant d'un vol commis à Sectin ou en-irons, en 1887. Rovenu il y a un mois à Tourcoing, il a été arrêté fer vendredi, pour infraction à un arrêté d'expul-ion. Il prétend, pour sa défense, que ledit arrêté d'ex-ulsion ne lui a pas été notifié.

Un gilet pour quatre œufs de moineau. -- Les faits ne se sont pas passès tout à fait de la façon que nous l'avons rapporté, mercredi soir.

Jean Maes, age de 50 ans, demeurant à Roncq, et Camille Virwe, travaillaient à des betteraves appur-nant à M. Dupont, fermier aux Orions. Maés avait laissé son gilet à l'entrée du champ. Arrivés au bout de leur ligne, ils apercurent, en se retournant quatre ou cinq gamins qui se sauvaient en emportant le gilet.

quatre où cinq gamins qui se sauvaienten emportant le gilet.

Plainte ayant été déposée, quatre arrestations furent faites aussitot, dont trois sont maintenues, savoir : Carlos Vandekerkove, âgé de 10 ans ; Gustave Vyncker, II ans, et son trère charles, 10 ans, tous trois demeurant au Bas-Chemin, C'est Vandekerkove qui a pris le gilet, à l'instigation des autres, et qui le leur a cédé pour quatre ceufs d'oiseau, Charles a endossé le gilet; mais ce n'est qu'au moment de rentrer chez lui, qu'il s'est aperqu qu'il y avait un porte-monnaie dans une des pochs s, renfermant, suivant la déclaration du volé, 9 fr., composé de 1 pièce de 5 fr., une de 2 fr., trois de 0,50, et 10 sous. Charles cacha l'argont et brula le porte-monnaie.

La mère parait avoir été mise au courant de l'affaire, et a failli étre arrêtée. Elle a rapporté la somme, et un porte-monnaio, jurant ses grands dieux que ce porte-monnaie était bien celui trouvé dans le gilet, aiusi que les 9 francs, formés cette fois, de une pièce de 5 fr. et de deux de 2 fr. Mais, elle ignorait les aveux de son fils et, mise en sa présence, elle dut avcuer qu'elle avait menti.

Importantes captures. -- Vendredi, vers 6 h. du matin, les préposés Magien et Bertrand, de la brigade de Tourcoing, ont capturé au paré de la Croix-Rouge, Léon Pichois, peintre, agé de 19 ans, né à Trigny-Ste-Renotte, domicilié à Guise (Alsno. II

nè à Trigny-Ste-Benotte, domiciliè à Guise (Aisnot.) Il était porteur de 9kilog. de poivre en grains.

A la même date, entre minuit et une heure du matia, les proposés Demarque et Barleau, du posto de la Marlère, en embuscade à la Croisade Wagnon, aporçurent deux individus venant de Bolgique, qui s'enfuirent à leur vue, en jetant deux sachets qu'ils portaient sur le dos. Ils leur donnèrent la chasse, et parvinrent à arrèter Paul Devos, âgé de 15 ans. no et demeurant à Roubaix, rue du Nouveau-Monde, n. 7. Outre le sachet qu'il avait abandonné et qui contenait 5 kilog de café. Il a déclaré ne pas connaître son compagnon de route et tractailler pour le compte d'un inconnu. L'autre sachet contenait 10 kilog de poivre.

Les différentes prises ont une valeur d'au moins 200 fr.

Exploits de gamins. — Nous voici au moment où les gamins, grands et petits, commettent le plus de déprédations de toutes sortes. Nous parcourions joudi le quartier des Cinq Voies il est vraiment pénible de voir tant de champs de blé, de seigle, de récoltes de toutessortes abimés, sur les bords deschemins et sentiers. Les garnements ne se contentent pas de courir à travers les avéties, ilse'y roulent à plaisir. La police fait de son mieux, mais ne peut pas être partout à la fois. Et puis il faut le recommaitre, pour un territoire aussi étendu que celui de l'ourcoing, le nombre des gardes-champétres et des agents est noteirement insuffisant.

Nous enregistrons aujourd'hui avec saisfaction les procès-verbaux suivants:
Alphonso Kindts, II ans, rue Dowavrin, et Désiré Hazebrouck, 19 ans, rue de la Cité, qui avaient allumé un fou sur la voie publique.
André Dangrement, 11 ans, rue de Menin, et Léon Descheerdère, 15 ans, tisserand, rue Lerouge, pour dommagos causés à la propriété d'autrui. Parents civilement responsables dans les deux cas.

Une malheureuse. — Julienne II..., qui a déjà eu bien des fois affaire à la police, et dont il n'a été que trop parlé encore dans ces derniers temps, a été mise en état d'arrestation, pour outrages aux

La malheureuse n'a pas encore 18 ans!

Halluin. — Conseil municipal. — Néance du 23 mai. — La néance est ouverte à sept heures. Le conseil municipal approuve les comptes de gestion de la commune, du bureau de bienfaisance et de l'hospice pour 1850, puis vote la réorganisation de la compagnie des sapeurs-pompiers avec un effectif de 69 hommes et de 50 musiciens. Ce dernier vote est complexe et porte également sur une somme de 8,480 fr. pour l'équipement des pompiers et dos musiciens; ces derniers devront faire partie de la compagnie ; puis sur la construction d'un dépôt de pourpesau Cofbras.

Le Conseil approuve ensuite un projet de couver-

turo de la passerelle des réservoirs d'eau, ainsi que le classement du chemin rural n° 2, qui va du chemin d'intérêt local n° 152 au Pellegrin.
Une somme de 1,900 fc. est ensuite votés pour des travaux de terrassement, puis l'établissement de dix bouches d'eau dans l'asglomération est décidée.
Enfin après le vote de divers crédits supplémentaires, le Conseil procède à la formation du budget ad litionnel de 1891 et vote le budget primitif de 1891.
La séance est levée à neuf heures.

LILLE

Nomination occlésiastique. — M. l'abbé Selosse, euré de Lomme, est nomméeuré de Saint-Martin d'Esquermes.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. NOMINATIONS ESQUERBIN, est transferd M. Wicart, curé d'Esquerbin, est transferd Bossephem; M. Berlemont, vicaire de Lecre, nommé curé d'Hestrud; M. Synsau, vicaire, Steenberque, est nommé curé de Princkam; Steenberque, est normé curé de Drinckath; M. Claise, précédemment curé de Drinckath; M. Claise, précédemment curé d'Hamel, est normé curé de Marbaix, en remplacement de M. Claviez, démissionnaire; M. Treleat, vicaire d'Auberchicourt, est transféré à Licers; M. Barbier, vicaire à Zegers-Carrier, est transféré à Steenbectque.

PELERINAGE RÉGIONAL

DU NORD ET BU PAS-DE-CALAIS A LOURDES MALADES DE ROUBAIX ET TOURCOING

Nous sommes heureux de pouvoir compléter les escignements que nous avons d'jà publics sur coseguements que nous avons a la publités sur l'organisation de ce pèlerinage. Le train spécial de Roubaix-Tourcoing (matériel de l'Orléana) par-tirait de Roubaix le Facetable a l'h. Ob caviron si le nombre des adhérents de Roncy, Halluin, Tourcoing, Roubaix, etc., permettait exite mesure. Il y aurait quelques minutes d'arrêt seulement à Lille pour prendre, dans des comparitiments ré-servés, les pèlerins de Dunkerque-Haceboruck-Armentières-Baisieux, etc., vers i heure 30 du

Armentières-Basseux, etc., vers i neure es du soir.

Des dispositions spéciales seront prises par l'organisateur pour le transport des malades. On établira pour le voyage les lits qui seraient nécessaires dans le train. Un service particulier de brancardiers et d'iofirmiers sera a d'oct. A cusque voiture réservée aux maladés ou en contenant.

Pour l'admission des malades dans le trainspécitid du pélerinage à Lourdes, comme pour les souscriptions destinées à la Semaine religieuse, es vue du transport des malades pauvres, les fidèles sont priès de s'adresser:

A MM. les Doyens de St. Martin et de Notre-Dame Rossbaje.

Danc Rombair.

A MN. les Doyens et curés de Tourcoing. Pour le surplus consulter les manuels.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Séance du vendredi 23 mai 1890. Compte-rendu sommaire du Journal de Roubaie) Présidence de M. June Landertz, maile

Présidence de M. JULIES LABOUTS, MAÎTO
M. DE MARIS, Procede à Tappel nominal.
Procede à Impel Nominal.
Largellière, E. Tiers, Deleporte-Bavart, L. Bourgois-Dellemmes, J. Logrand, L. Bourgois Garlier, V. Pervacque, H. Briet, R. Degalle, L. Willellie, G. Lievindrick, F. Farvacque, J. D. Ponnel, S. Chéron, H. Blanchet, A. Lepors, H. Salombier, F. Carissimo, la doctour Carrette, E. Debuchy, J. Lerouge.
Absorts: M.M. Ch. Darot, adjoint excusé: F. Roussel, A. Harinekouck, excusé, C. Spel, V. Valssier.

Les commissaires répartiteurs

Les commissaires répartiteurs
Le conseil procède à la désignation des commissaires répardieurs des contributions directes pour la formation des roles de 1891. Sont nomm's:

Titudeires résidents. — MM. Meurisse Pierre, Perret-Duthoit, Béglant-Bonnave, Prouvost-Deleschase, Titudeires non-résidents. — MM. Teuffant Alfred, Dhallain-Jovenelle, Lepers Caplette, à Croix, Agache Charles, a Wattreless.

Nuoplemts résidents. — MM. Descat-Grenier,

Agache Charles, a Wattrelos,
Suppleants visidents, — MM. Descat-Grenier,
Roussel Charles, Jeu Henri, Toulemonde Louis,
Leplat-Meurisse, Gauthier-Peuncl.
Suppleants non visidants. — MM. Lefebyre Guillaume, Delesalle Pierre, Malliez Arthur, a Wattrelos; Lepers Jules, a Croix.

Questions diverses

Le Conseil approuve le compte-rendu de l'emplet les dépenses imprévues, ainsi que le compte admi-sistratif et les comptes de : gestion de la ville de Rou-nix pour 1880, et le budget supplémentaire de 830.

11 renvoie, à la 1re Commission, des observations e M. le Trésorier général, sur les

Dane, ste-Ensurent, resonantes, conservantes, ref-Court.

Hest question de crier un marché aux bestiaux à Cysoing; estte emmune domande l'avis des conseils municipaux dans un rayon de deux myriamètres. Le Conseil renvoie la question à la 50 Commission.

Le Conseil renvoie à la Ire Commission un projet de modifications aux statuts de la Caisso d'épargne.

Il vote un crédit de 400 fr. pour un an de retraité de M. Ferdinand Stale, sergent des sapeurs-pompiers.

piers.

Tenvoie à la Ire commission un projet de convention avec l'Etat pour la ligne téléphonique entre
Roubaix, Tourceing et Fourmies.
Il approuve le bidget du syndicat de l'Epparation
des caux de l'Espierre pour 1890.
Il autories pour le réseau d'incondie, l'écharge
d'appareils télégraphiques, contre des avertisseurs
d'incendie.

l'incendie.
Il renvoir aux 6c et 1re commissions la demande l'un prix formée par la société colombophile les solligeurs de l'Enflé. Il autorise l'administration à citer en justice au ujet d'une réclamation de la Compagnio de l'Es-iorre

sujet d'une réclamation de la compagne pierre. Il renvoie aux 9e et Ire Commissions des injonc-tions de M. le ministre de l'Agriculture relative-ment à l'Amèlieration du lit de l'Expierre entre le confluent du Trichon et la Belgique. Il renvoie à la 4e Commission la question des sou-tiens de famille pour les jeunes gous de la classe 1883

Il renvoie à la 4e Commission la question des soutiens de famille pour les jeunes gous de la classe 1889 et 1887.

Le Conseil approuve le califer des charges pour la mise en adjudication de l'exploitation des buvette et restaurant de l'école de natation et renvoie aux 3e et 1re cemmissions un projet d'augmentation du nombre des cabines.

Le conseil vote un crédit de 200 francs pour l'achat de 50 poids de 20 kilos destinés aux bascules publiques

ques. Il renvois aux 3e et 1re commissions le projet de création d'un bureau d'octroi rue d'Isly.

Batiments communaux
Le conseil homologue la réception définitive des trais de renouvellement de la baseule de la tirande place et du transfert de l'ancienne à la route de . nologue les travaux de construction de bâti-le service au parc de l'arbieux. nents de service au parc de Larbieux.
Il renvoie aux 5e, 3e et Ire commissions, le projet le construction d'un logement pour l'inspecteur de Abatoir.

Abat'oir. If renvoic aux 80, 30 et 1re commissions, le projet a construction d'une chambre vitrée à la Condition publique.

Il autorise l'impression des cahiers des charges et des bordereaux de prix pour l'adjudication des travaux d'entretien des propriétés communales.

Il homologue les polices et avenants d'assurance des batiments communaux.

Il autorise M. le Maire à procéder à la vente de eux matériaux provenant des bâtiments communaux. Il renvoie aux 3e et 1re commissions la demande l'un employé auxiliaire pour le règlement descomp-cs de mitoyenneté.

Service des Eaux

Service des Eaux

Le Consei vote un crédit supplémentaire de 27,700
francs pour la fourniture du charbon nécessaire au
service municipal des Eaux.
Il renvoie aux 7e et 1re commissions une réclamation des établissements métullurgiques d'onnaing,
relative au réservoir du Huchan.
Il adopte un projet de fravaux de grosses réparations à exécuter au chemin vicinal n° 3 sur le territoire de Roubaix.

Cimetière

Il renvoie aux 5e et 1re commissions un projet de modification ou règlement du cimetière pour le re-couvre aent des droits de fosse. Voirie

Le Conseil renvoie aux 5e, 3e et 1re commissions demande de création d'un marché couvert dans le Le Conseil renvoie aux de, 35 et 1 re commissions la demande de création d'un marché couvert dans le quartier de l'Albuette.

Il renvoie aux 35 et 1 re commissions des projets d'offres à faire aux propriétaires expropriés, pour l'expropriation des terrains nécessaires au boulevard de ceinture, et pour l'acquisition des terrains nécessires à l'égout collecteur.

Il rinvolo aux mêmes commissions une demande de M.d. leane l'Iodden et fils à l'avenue Lacepede dans le parc de Barbieux.

Il adopte l'inscription en dégense d'une somme de 2.838 fr. 97 à resouver de MM, Isaac inden et

Il adopte l'inscription en dépense, d'une sommé de 2,838 fr. 97 à revouver de MM. Isane il alden et fils.

Il renvelt dux ès et tre commissions le projet de classement et de mise en état de viabilité de la soction de la rue Delespaul, comprise outre-le charrit, al la rue Sévigad. 4º la rue d'aren de la rue inters, de la rue Sévigad. 4º la rue d'aren de la rue inters, de la rue Sévigad. 4º la rue d'aren de la rue inters, de la rue de la commission et la rue du care; le projet de classement et de mise en état de viabilité de la rue de France, et de la partie de la rue Douat comprise entre la rue Button et la rue de Jenimappes; le projet d'ouverture de la revie de Jenimappes; le projet d'ouverture de la rue de Jenimappes; le projet d'arvana de mise en état de viabilité des rues Heillmann, Turenne et du Brondeloir, et de construction d'un aproduce dans la partie de la rue de Jenimappes; le partie de la rue de Jenimappes d'arvana de construction d'un aproduce dans la partie de la rue Descartes comprise entre la rue des Arts et la rue d'arvana de construction d'un aproduce dans la partie de la rue Descartes comprise entre la rue des L'Euchthre.

Il approuve la réception définitive des travana de construction d'un aproduce de la reves de la rese se la la partie de la rue de sur la projet des travana de construction d'un aproduce de la la reves de la rue de la rue

cimetiere communations "Itelise's

Un reget d'abergissement des quais du canal et de déplacement de la maison pontière de la Grande-Vigno est renveyé aux se et re cérminisations.

MM Augustin et Léoit Besreumaux, rue du Tileut Entile vermeersch, rue du Tilleut, André Meilssons roe d'Avelghem; Guillautheut, André Meilssons roe d'Avelghem; Guillautheut, andré Meilssons roe d'Avelghem; Guillautheut, pue de Barbieux out cédé à la voie publique dès paverlèss de ferrain, le Consoil renvoie rette question aux se et tre commissions.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

M. Bruer. — do rironost de disculla los imports co dus dragella, aim que la séance puisse étre le-ée vers dix heures et domie au plus tard.

M. Le Manz. — Je crois qu'il est préférable de uivre l'ordre des rapports, tels qu'ils ont été dis-ribués.

La taxe sur les chiens, Hest denn't letter d'un rapore établissant les ommes irrécouvrables de la taxe municipale sur les hiens, de Poxercice 1883. Cette somme s'élère à 39 rares 40 centimes pour les frais de poursuite et a 536 r, pour les taxes elles-mêmes. Le Conseil revêt ce document de son homologi-

Le conseil vote un crédit de 10.030 fr. pour modifi-tions à apporter à la buanderie des hospices.

cations à apporter à la buanderie des hospices.
L'agrandissement des locaux du bureau
de bienfaisance

Le 13 septembre dernier, le. Confett ménéral ilBaubats e voté l'acquisition d'un immeuble destiné
à l'agrandissement des locaux du bureau de bienfai ance et la sollicité da déchardion d'utilité publique
ance et la sollicité da déchardion d'utilité publique

M. le Préset ayant demandé de produire les plans

L'octroi, à la gare de Roubaix apueze

Le Conrol, a la gare de Houlaux armexe Le Conrell auterist M. lef Mairt à passer àvec la Compagne du Nord un bait pour l'installation d'une bascule à la gare de Roubaix-annexe. Il autorise egalement M. le Maire à traiter avec MM. Gossart frères pour l'établissement d'une bas-cule de 30 tonnes, avec cuve en fonte pareille à celle installée par la même maisen sur la Grande-Flace et qui donne loute satisfaction. Le prix de cette bascule est de 2.980 fr.

qui donne toute sutisfaction. Le prix de cette bascule est de 2,80% fr.

Ka ce qui concerne les travaux de terrascement, monomerie, pavage et appropriations divecebe, no compris d'uis le prix de 2,900 fr. et évalués par M. l'Architecte, directeur du service des bàtiments, à 25 fr. conpris somme à valoir, ils seront exécutés on regie aux frais de la ville, sons le contrôle de cet agent, par les entrepreneurs ordinaires de l'entre-tien. Le Conseil vote à cet effet un crédit total de 3,550 fr. à imputer sur les reseources disponibles de l'exercice courants

l'exercice courant Le rétablissement des sections électorales à Roubaix Le Conseil adopte les conclusions du rapport sui-

The Consent adopted to concentrate the Archive vant:

"Messicurs, votre Commission spéciale chargée d'étudier le vou du Conseil d'Arroadissement avant pour objet le rétablissement des settiens électorales à Boubeix pense, après examen de la question, que les raisons qui ont déterminé le Conseil municipal demander, à l'ananimité, par délibération du 10 février 1882, que les élections municipales à Roubaix, se fissent à l'avenir au scrutin de liste, subsistent tout entières.

voit entières.

» En conséquence et se référant sux observations très justes qui ort été présentées au Couseil général à l'appui de cette délibiration, dans les séances des 31 août 1882 et 27 août 1883, elle vous propose d'émètre un avis défavorable au vou ci-desus mentionné en vous prononçant pour le statu-que en matière d'élections municipales dans notre ville.

d'élections municipales dans notroville, »

Construction de nouveaux locaux

Le Conseil approuve les plans et devis dressés par

M. l'architecte, directeur du Service des Bhitiments,
relatifs à la construction de nouveaux lozaux à l'Hotel-Diou et vote pour leur exécution un crédit de
80 900 francs à répartir comme suit ; 42,500 fr., sur
les ressources disponibles de l'exercice courant et
42,500 fr. sur l'exercice de 1891.

Laplace Chevreul

Le Conseil adopté les plans et devis dressés par M. le directeur du service de la voirie, relatifs au pavase de la partic centrale de la place (Chevreulet vote en dépense une somme de 6,500 fr., laquelle sera impuée sur les ressources disponibles de l'exercice courant. Le plan de Roubaix

ivé. conseil décide 1° que les plans ne pourront être dés par lui au service de la Voirie que par quan-minimum de 21 feuilles. 2° Que le prix de chaque

thé minimum de 21 feuilles. 2º Quole prix de chaque feuille est fixé à 2 fr.

Le conseil vote également un crédit supplémentaire de 500 fr. se décomposant comme suit :

1º 61 fr. pour excédent de dépense sur les 4.0% fr. votés ;

2º 375 fr. peur permettre l'exécution de plans supplémentaires à tirer en noir peur les besoins administratifs ;

3º 61 francs pour frais de port et divers.

vers. Le crédit sera imputé sur les ressources disponi-

Cessions de terrains à la voie publique Le Conseil décide, vu le peu d'importance des frais qu'elles occasionneront, de remplir les formalités de purge en ce qui concerne tous les immeubles acquis pur application de la loi du 3 mai 1841 ou en vertu d'aliquements préalablement approuvés. alignements préalablement approuvés. Toutefois, il ne sera pas procédé au purgement so hypothèques, lorsque la Ville acquerra, selon lo coit commun, des terrains d'un prix inférieur à 500 francs.

Le Conseil accorde différentes indemnités à divers

propriétaires qui, par suite des autorisations de où-tir qui leur ont été accordées, ont dû abandonnes des parcelles de terrains à la voic publique. Le boulevard de Mulhouse Le boulevard de Mulhouse
Le Conseil approuve les plans et devis dressès par
M. le directeur du service de la venrie en vue du
prolongement de l'aquedac du boulevard de Mulhouse depuis son extrémité actuelle jusqu'un ruisseau
des Trois-Ponts, emprantant pour cela 109 mètres
environ de la rue du Plo et du chemin des Trois-

Pents.
Il est voté pour exécuter le travail une somme de 23(M) Itanes a imputer sur 198 (1980) itanes de l'exercice courant. Il est décidé qu'aucun des riverains soit du boulevard de Mulhouse, soit de la rue du Pile ne pourra se servir de l'aqueduc qu'autant qu'il auraremboursé à la ville 11 francs par mètre d'aqueduc et ce sur toute la longueur de sa propriété.

La fourniture d'eau aux établissements communaux

Le Conseil vote un crédit supplémentaire de 1,653 fr. 36 pour la fourniture d'eau aux établisse-

ments communaux.

Noms de MM. Affred Motte-Grimonprez, Julien Lagache et Henry Ternyack à donner à des voies publiques.

M. J. Lacacus quitte la salle des séances et cède la présidence à M. A. Vinchon.

M. Louze donne lettra-dula présidence à M. A. Vinchon.
M. Louage donne lecture du rapport suivant :
« Messieurs, vos commissions ont été unanimes à
adopter la proposition faite par M. Debuchy de don-

por à des voice de Banthale, les noms de MM. Altred Mette-Grimonprez, Julien, Lagache et Henry Ter-nynck, Elles ensidérent que c'est, acquitter ainsi-une faible dette de reconnaissante genera la mémod-re du généreux dendress dettects, la asemble preune faithe dette de reconngissance, eners la smêmeipe da gépreux den leurs "cticion, it a semile puraule de ne pas changer la dénomination actuelle
des rines. Lorsqu'il s'est agi de donner à une voie
publique le nom du général Faitherbe, le Conseil
s'est, sur notre proposition, prononcé dans ce sens.
Nous estimons que dans notre ville grandissant chaque jour, de nouvelles artières ne tarjeront pag à
tire effès, et des noits de MM. Alfred Motte, JuliozLorsacha et Joury Tempnes sont les premiers qui
à imposeront à nous de que nous vous demandons,
nessiours, d'accuellir la proposition de notre collègue, M. Debuccur proposa d'ajouter aux noms, cit's
plus haut ceux de Mme Bousiant et de M. Il PréTat."

A. Vinchon met aux voix cette proposition, qui fation Lagache rentre dans la salle, et reprend

La rue Lacordaire

Le Consen approuve les planset devis dresses, par M. le directeur de la voirie, en vue de la construction l'un acquellae dans la rue Lacord dire, depuis l'entrée lu bitiment du service des caux jusqu'à la rue Cha-

mbrigatif: .l vote à cet effet une somme de 10,500 francs en pense sur les ressources disponibles de l'exercice ole une somme de 1.100 francs en recelle? re

at vote une samme de l. 190 france en reculte à recuvre, du service des Euux, la Commission mixtoriant dècidé, dans sa séance du 19 juillet 1888, que orsque la ville de Roubaix construirat un aquedue lans la rue Lacordaire, elle enternit pour un tiers lans les frais à Pire.

I decue que iorsque les riverains voudront sescrir de l'aquedue ils devroit rembourser à la ville le res de la dècense faite et ce sur toue la longueur te leur propriété front à la rue Isacordaire:

Le renouveitement du bail de l'Institution de Notre Dame des Victoires

M. G. HEYNDRICKY donne lecture du rapport suivýnt! « Messieurs, dans votre séance du 20 décembre 1880, vous avez renvoyé à l'examen des membres do vos 3e, 2e ct. Ire. Commissions la demande de M. Labbé Chabé, relative à l'Institution Notre-Dame-des

Victoires.

"La plupart des membres du conseil actuel ont en core présent à la mémoire le substantiel et ramar "La plipart des membres du consent actuel ont enpresent à la mémoire le substantiel et remanable rapport de notre regretté collègie Louis Coromier. Ce rapport, qui date de janvier 1885, traiait la question d'une façon complète, il vous faissait
essortir les résultats acquis les innovations projetées
et enfin les extantages fananciers indeniubles qui donsient nes l'effiches de l'oublat in blatifischem
enseignement secondaire de premier ordre.

"Four décider en connaissance de cause, nous alns résumer en quelques lignes la marche de l'étadissement pendant les quatre amées qui viennent
e s'écouler.

blissement pendant les quatre années qui viennent de s'écouler.

a 1 Les succès obtenus ne le cédent en rien à ceux des périodes récédentes ils lughifient els hempets vatre conhance dans la direction et la valeur des études. En effet, il ya eu pendant ens quatre dérnières années, 1,2 diplomes de bachellers obtenus par les élèves de l'Institution Notre Dame-des-Vetoures.

b 2 La création de l'enseignement spécial était-elle chose quile? Nous n'hésitons pas à répondre par l'étériaités, priéque est 20 étans instrit pour l'année scolaire 1880 1891, 115 suivent les cours de l'enseignement spécial qui prépare plus directement aux professions industriales et commerciales. Cette-création répondait donc bien évidemment aux aspirations de nos concitoyens et bien qu'elle ait été une charge nouvelle pour l'établissement, ce lourd fardour et été perpette ren le direction de 10 sur de 10 sur le cours de not dété perpette ren le direction de 10 sur le cours de not de dévouement est au debout de not été perpette ren le direction de 10 sur le cours de not de devouement est au debout de not été devouement est au debout de not de de devouement est au debout de not de le cours de la cours de la

s.
Les avantages fin inciers sont ils réels? Sur ce

"Après cet examen retrospectif, il vous cera facile e conclure.

"M. l'abbé Chabé, dans sa lettre en date du 11 ovenbre 1889, rappelle à M. le Maire la clause du otrat et de la convention, spécifiant que les parties oirent se préventr deux anners à l'orance pour de conter du maintenir ces contrats, et il terminé en smandant, pour ce qu'il e concerne, et le renouvelle entire de la maintenir pour une nouvelle période de six amées, qui commenceront le ler septembre 1891 pour inir le les septembre 1893.

"Or, ce contrat est celui que nous avons claberé cous mêmes avec tent, de sous contesse avec tent, de la faction con sous été fait plus haut, nous n'hésitons pas à reconnettre que les services rendus out cie dia hauteur le nos ospérances, tid-uité dent dépardiement gepté, nous s'été farances, tid-uité dent dépardiement gepté, nous avec de les services rendus out ce de la fait plus haut, nous n'hésitons pas à re-partier de les services rendus out cie dia hauteur le nos ospérances, tid-uité dent dépardiement gepté, nous s'ette de la service s'entent de la fait plus haut de la dépardiement gepté, par ceux de nos concitoyens dont cie du la couré.

simo, Franyarque, Blanchot s M. 61. Hzyndricka He onsuite le bril, M. 62. Hzyndricka He onsuite le bril, M. 62. Aythawas demande la laïsiadion du collège, Cette Indistation delt se faire, dil-H. petre que telle cet la volonté de la population, Cette volonte, ajoute-cil, s'est manife stée aux dernières élections, puisque le candidat républicain a obtenu 2,800 voix de ma-iorité.

Il est du devoir des républicains de favorisor les Il est du devoir des républicains de favorisor les institutions lai ques. Nos enfants sont obligés de fréquenter le 1700 de Tourcoing ce qui conscienne, pour cux, une grande perte de temps.

M. Willems termine par ce met : « Voilà ce qui se passe dans le Roubaix républicain !»

M. G. Lecusage répond que dans tout ce qu'a dit M. Willems, le coté inancier a été laissé de côté.

La gérance du collège par des prêtres n'a pas jusqu'ile decasionné de pertes on ne sait si cette situation se maintiendrait si on conflait cet établissement des précesseurs liques.

tion se maintiendrait si on conflait cet établissement à des professeurs lufques.

M. LE DECTRUE LABORATIONE dit que le collège est un immeuble qu'on peut évaluer à 900 (200 francs. La ville devrait le leuer au moins 90 (200 francs. cr. les prêtres no paient pour l'occuper qu'un loyer de 900 francs, et comme nous leur donnois une subvention de 7.000 fr., ce n'est, en réalité, que 1.000 fr. qu'ils paient à la ville.

D'un autre côté, c'est un établissement privé qui ferme ses portes à une partie des familles roubnissiemes.

iennes. It est évident, par exemple, que je ne pourrai ja-pais y envoyer mes enfants.

Itest évident, par exemple, que je ne pourrai jamais verroyer mes enfants.

N. Vincion. — Et pourquoi ?
M. LE DEPTEUL LABRILLIÈRE. — Parce que je n'almets pas l'enseignement catholique.
M. Vincion. — Ce serait exactement la même
chose pour les autres.
M. LE DOCTEUR LABRILLIÈRE. — Nous sommes done
obligés, nous Roubaisiens protestants et libres-peusours, d'envoyer nos enfants au lycée de Lalle, puisqu'un lycée de Toutceing, en n'enseigne p is le latin
et qu'en le collège est catholique.
M. G. HEYNDIMENN.—Admettons que la majorité de
Roubaix dest républicaine, pensez-vous que dans cette
najorité, il y en ait boaucoup qui estiment que l'enseignement catholique doive être eupprimé au collège.

Mettez la question aux voix et vous verrez le combre de républicains qui envoient leurs enfants nombre de républicains qui envoient leurs enfants au Cellège.

M. E. Tiens. — Démissionnez, alors l.

M. G. Heysnomers. — Je n'y pense pas ; nous sommes nommes pour deux ans.

Le lycée de Tourcomg, a coufé deux millions à l'Estat et un million à la ville. Nos finances ne nous permettralent pas d'en faire autant.

M. LE DOCTERE LAURILLEIRE. — Le ne crois pas que vous enverriez vos enfants dans une école protestante.

Nous enverriez vos enfants dans une école profestante.

M. G. Heynderk. — Pour coux là, il y a le préde de Toureoing et l'Institut l'urget.

On a dit que l'immeuble du collège avait une valeur de 90,000 francs. Je me demande out en a été chercher ces renseignements.

On a parié de louer ect immeuble 40,000 fr.; où trouverez-vous un locataire qui consente à payer un pareil prix, surtout lorsque le prix de l'externat est de cinq francs par mois, comme il l'est au Collège.

En m'sintenant l'état de choses actuel, nous faisons une économie énorme, et je demande au conseil d'adopter les conclusions du rapport.

M. LE DOUTEUR LABOLLIEUR. — On a donné à cette société anouyme de prêtres un local pour rien; de cette façon elle fait une concurrence inègale au l'écé de Toureoing, et aux collèges laipuse environnants.

M. G. HEYNDHERN. — Voudriez-vous ma dire co que paye le lyéée de Toureoing à la ville ?

M. LE DOUTEUR LABOLLIEUR. — Je constate que le collège de Roubaix ne profite qu'à une partie de la population.

collège de Roubaix no protte qua une para population population.

Al LE DOCTEUR CARRETTE. — J'admets que la majorité roubaisienne est républicance et, si, nous sommes ici, c'est par suite du vote d'un certain nombre de républicans, et non de libres-penseurs.

Roubaix est une ville catholique; elle veut que ses enfants soient élevés religiousement et nous servus conséquents avec ecus qui nous ont envoyé ici, en soutenant l'éducation religieuse.

conséquents avec ceux qui nous out cartoy ou soute ant l'éducation religieuse.

Quant à la valeur matérielle de l'établissement, il n'y a que le terrain qui vaille quelque chose. Les constructions sont muuvaises.

Je suppose que les libres-penseurs arrivent un jour au pouvoir ; ils devront commencer par raser les constructions et bûtir un nouveau collège. Ce ser a une belle économie.

Je le répête, je tiens au collège actuel comme conseiller municipal d'abord, et ensuite parce qu'il corseiller municipal d'abord, et ensuite par 21 voix contre 9, toutes les délégations ont été una nimes.

M. Keir Hardée appuie énergiquement la journée de 8 heures et préconise le chômage le 1 er mai 1891.

M. Robertson, écossais, l'appuie ; il espère que les mineurs anglais feront grève pour améliorer le sort des mineurs du Continent.

pond aux besoins intellectuels et moraux de la mulation roubgistenne.
M. R. Preatte combatiles conclusions du rapport critique la faten cont sont dannées les hourses

Les times la men cont soit dennées les bobrese.
Les pauvres sont excuts.

M. P. Wathne. — Hin'y a que cenx qui ne sont pas nes à Roubaix qui contestent l'utilité du collège.

M. E. Denocriv tient à dire qu'il est également oppost au renouvellement du ball.

M. Densearre Bayaur donande à réduire la durée du bail à treis atis.

J. Heur — Ca pecureit div'ser le loit entrodresses les la réduirend du ball.

M. Le Maure. — Je mets d'abord le premier point aux voix.

voix. e Conseil repousse par 18 voix contre 12. (Delegarte-Eavart déclare s'être absteur. L' r' M'un!! m'it avis - ris la deriandé de réduce du buit à trois ans. Cette proposition est égaco-In the state of th

Les régates Lies conclusions du rapport suivant sont adop-Tos cenclusions da rapport sauvant sont adop
n M ssicars, les fir et l'en commissions out en à
examiner deux densandes l'une du Club Mantique
Trois Etoites, l'autien du Cercle l'autient l'étoiren.
Elles ne peuvent qu'exprimer le regred que ces dons
societes ne s'entendent pas pour donner une fête unique qui aurait aiusi plus d'éclat.

n Neannous, elles vous preposent de 25 fr. à
chaune doces doux secutes, à la condition expresse
que l'une des rives s'il festéve dans teule sa longuerr ai public nea pryant.

« Ce crédit de 501 francs sons imputé sui les ressources d'houitifie de l'exercice courant.

La scance est levée à 11 heures (b).

CONCERTS & SPECTACLES

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Voici le résultat du concours de Rambouillet (212 k. à vol d'oiseau, Seine et Oise), donné par la Fedération Raubaisienne, au siège du « Pigeon Militaire », chez M. Dapout, Chomin de la Makellerie, SP pigeons l'ebès ray M. L. Lemas à 5 h, 30 m, du main, par vent nul. beau teings, Casse le Friedrettre Viresse acquiss et valour des zones de 390 metres, Il sec, 50 degrés.

Ler prix, M. Lathuy à 8 h, 46 m 04 sec, 2e, Bame; 5, Vancete 4s, Biguet, 5e, Delplanque és, Dubacker: 195, Demeulenaere: 11e, E. Willet 12e, Roger; 12e, Snel; 12e, Clérrent; 15e, Debudy: 19e, Mortier: 17e, Bellemère; 18e, Ducatteau: 19e, Dominique, 20e, Marsy; 21e, Dermany, 25e, Marsy; 21e, Dervaux; 25e, Dervaux; 25e, Marsy; 21e, Dervaux; 25e, Dervaux; 25e, Corpusier: 31e, Vandenose; 32e, Cochetoux; 65e, Fourlignies: 31e, Vandenose; 32e, Cochetoux; 65e, Fourlignies: 31e, Vandenose; 32e, Cochetoux; 65e, Fourlignies: 31e, Vandenose; 32e, Cochetoux; 65e, Buttlignies: 31e, Vandenose; 32e, Cochetoux; 65e, Buttlignies; 31

By Steffun: Stef Debruyne.

By vart.

49c. Mullier; 41c, 42c, Lorthiois; 43c, Durque
41c, Alois; 15c, Rabam, 46c, Dupine; 47c, Winance
48c, 19c, D jaghere; 50c, Lonchour; 51c, Massy; 52
54c, Vroman; 54c, Dujardin; 55c, Delmazure; 56c,
Haschrouck; 57c, Desbarbieux; 58c, Duffot; 50c

Bunche, M. Schard, M. C. Boussel, Ph. C. Bebayer, M. C. Capart, M. C. Bunsière, Ch. Vroman, M. Bellinsky, M. Capart, M. C. Bellinsky, C. Capart, M. C. Bellinsky, C. Capart, M. C. Bellinsky, C. Capart, T. D. Dacattonii, 72c, Bonte, 73c, Delplanejne, 71c, Parent, T. C. Hazebrouck, 76c, Hazebrouck, 76c, Dh. Luin, 78c, Deporter.

luin: 78c, Deporter.

— "supedi mise on panier pour le concours de Clertiont (175°), 1... 'fr de prix d'henneur répartis en
10 prix de lo fr. et 10 de a fr. donne pai la Festanten
Roubasienne au siège du Pigeon meunier contoil
de l'Eglise du Blaue Seur.

Demain dimanche mise en parier pour le grand
concours de Pentecote, 250 fr. de prix d'honneur en
25 pris d'honneur denné par la Festarion Roubeisstraux au siège de la Positire ches Catel, rue de
Lanney, angle de la rue du Tilleul, mise ordinare.

MORD Nos representante au Parlement — Dans lo crulin sur le passage à la discussion des articles du rejet de loi sur la presse, tous les députés du Sende de la sur la presse, tous les députés du Sende Calais ont voté contre, sauf MM. Maximo ceomie, Trannin, Dubois, Dron, Lédieu, Fanten, Bullunger Bernet, Ribet, Jonnari et Graux.

MM. Hiroux et Baulenoot étaient absents pur soul.

non, F. Bergues, — l'u négociant de Bergues, près de Dankerque, vendait dernièrement une barrique de din à un boulanger da nom de Coudeville et à une tabbroière, Mme veuve Gallon, et à titre gracieux il cur o'frait un billet de la loterie de Bossèges. Ch. de numéro viendée granner le grus loi de 200,699

francs.
On juge du désappointement du marchand de vir et de la joie des deux gagnants.

PAS-DE-CALAIS

Afrias. — Un terrible accident au polygone du ginie. — Une fois de plus, neus avens es ignader un necide ni encore dà à l'imprudence de la vicitize.

Vendredi matin, vers neut fueures et demis, alors que tous ses camarades travaillaient au polygone, le nommé Armand-Aristide Tancaine, jeune soldat de la classe 1888, m'ayant par conséquent que six mois de cerrice, appartenant à la Ire compagnie du génie du 26 batáillon du 46 regiment du génie, trompant la surveillance de ses officiers et magré la défense à luifaite, monta sur une périssoire qui se trouveit dans le bassin situé sur le polygone et qui sert d'ecole de ponts aux sapeurs du génie.

Tont alla bien tant que Tancane resta assis; mais il voulut cesayer de ramer debout et il se dirigea vers l'écele de natation.

Il avait à pelne parcouru une vingtaine de mètres que, perlant l'équilière, il se laissa tomber dans le ana profonde de trois mêtres environ à est endroit. Il va sans dire que Tancaine ne savait pas nager et qu'il se debattait le plus possible en cherchant à regagner la rive et en appelant au secours.

Entendant ses cris descepérés, plusieurs soldats du cène s'empressérent de se porter à son secours.

prochain.

Tancaine est criginaire de Pornic (Loire-Inférieur et a subi-le-sort à Paris, où ses parents sont enclomiciliés.

Les armos à feu. — Une enfant de neuf ans. Resian Norel, jouait, à Rang du-Fliers, avec un de sescitis camarades, Léon Bricou, lorsque celuici, pour famuser, la mit en joue avec un vieux fusil à piston, e coup partit et la petite Norel regat une partie de a charge au visage. Heurousement, les plomisétaient éparpillés et la vie de l'enfant n'est passentanger, mais l'evil a été atteint et l'on craint qu'il ne poit perfu.

BELGIQUE

Menin. — Lises electorales. — Les instances auxquelles ont donné lieu des demandes d'inseription aux listes électorales pour 1893-91 se sont terminées de la manière suivante:

Les libéraux propossient quarante-trois demandes d'inscription, et réclamatent cinquante-cinq radiations, soulement, soit vingt deux voix gagness sur quatre-vingt-dux-huit instances.

Le Congrès de Jolimont — Jolimont, vendredi 23. — M. Fickard, anglais, estime que le Congrès no out pas se séparer sans protester contre les diverses épressions qui pèsent en certains pays sur l'orga-

Hahrme la soluarite des august procesor green des ouvriers de ces pays de repression, et sjouta qu'il faut encore reunir des congrès internationaux et s'efforcer d'y avoir des représentants du proteuriat américain.

Le délegué anglais Wilnson propose de voter immédiatement sur le principe de l'interrention de

tion.

On passe au vote.

A l'unanimité des ciuq nations, la France, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique et l'Angleterre, le principe de l'intervention est voté.

Sauf pour l'Angleterre, où le vote se fait par 21 voix contre 9, toutes les délégations ont été unavoix contre 9, toutes les délégations ont été una-

sation. Il affirme la solidarité des Anglais libres en faveur

mediatement sur le principe de l'intervention de l'Etat pour fixer la journée à 8 heures, Le délégné écossais Robert combat cette proposi-